

M^{rs} F. Briansiaux
Lille

Thomson
Montpellier, 1^{er} Messidor an 8
20 Juillet 1800.

Nous avons l'honneur de vous prévenir, qu'à compter de ce jour, notre établissement de BROCK et COMP., sera géré sous la raison de BROCK, RIGAUD et COMP.; le désir de donner à notre associé H. X. RIGAUD une nouvelle preuve de notre amitié, nous déterminent à faire paroître son nom dans notre raison de commerce.

Ce changement de signature n'en opère aucun dans nos arrangements, ni dans la suite de nos affaires, qui seront continuées comme par le passé. La nouvelle raison sera de droit liquidataire de la précédente.

Nous osons réclamer la continuation de votre bienveillance et de votre amitié, et vous prions de prendre bonne note de nos signatures respectives pour n'ajouter foi qu'à elles seules.

Veillez agréer avec l'offre de nos services dévoués, nos sincères salutations.

Brock & Co

Signature de notre FREDERIK BROCK.

Brock, Rigaud & Co

Signature de notre H. X. RIGAUD.

BROCK, Rigaud & Co
1 fructidor 8^{me}

Monsieur

En répondant à l'honneur de votre lettre du 20 expiré nous prenons la liberté de vous adresser la présente circulaire, la recommandant à votre bienveillante amitié — Nos camarades qui s'étoient